ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

PAVOISEMENT MUNICIPAL. — A l'occasion de l'arrivée de M. le Président de la République à Dunkerque, les édifices publics ont été pavoisés hier ; ce soir, assure-t-on, ils seront illuminés.

EXTRAIT DE JUGEMENT. — L'agent de sûreté Triall a arrêté hier matin, en vertu d'un extrait de jugement rendu par le tribunal correctionnel de Lille, le nommé Louis-Eloi Vitté, âgé de 34 ans, lisseur, demeurant rue Richard-Lenoir, numéro 1, condamné le 28 décembre 1901 à un mois de prison pour vol.

VENGEANCE DE VOLEURS. — Dans la nuit de samedi à dimanche, on s'est introduit dans un estaminet inhabité, rue Turgot, 128. Les visiteurs n'ayant rien trouvé à leur convenance se sont vengés en brisant la pompe à bière.

COUPS ET BLESSURES. — Alphonse Duforeau, âgé de 26 ans, peigneur, demeurant rue du Fort, numéro 8, a été arrêté pour coups et blessures volontaires à Eugène Vanleynseele, demeurant rue du Fort, numéro 8, même maison.

JEUNE VOLEUSE. — Marie-Clémentine Norro, âgée de 15 ans, bacleuse, sans domicile fixe, a été mise en état d'arrestation pour vagabondage et vol de jetons dans la boulangerie coopérative « La Paix », au préjudice de Florine Burggrave, femme Ivens, demeurant rue de la Paix, cour Deboosere, 2.

LE RIEZ DU TRICHON. — Une enquête publique est ouverte jusqu'au 11 juin, sur une pétition par laquelle MM. Alfred Motte et Cie, industriels, rue d'Aveighem, à Roubaix, demandent l'autorisation de prolonger, sur une longueur de 70 mètres, l'aqueduc à double pertuis établir sur le Riez du Trichon qui traverse leur propriété, sise entre la rue d'Aveighem et le canal de Roubaix, immédiatement en amont du chemin de fer de Somain à Menin.

VOL D'UN PINSON. — Plainte a été déposée au commissariat du 2e arrondissement par Gustave Dufermont, demeurant chemin de la Maskellerie, maisons Bleuet, au sujet du vol d'un pinson et de sa cage, commis à son préjudice le 22 mai, dans l'après-midi.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN ET DU PRET DU COUCHAGE. — *Dons reçus* : Anonyme : vieilles chaussures pour hommes ; M. Emile Nys, courtier juré : vieilles chaussures et vieux chapeaux pour hommes ; M. Ployette, rue du Fontenoy : un lot de casquettes et chapeaux neufs ; M. Jenicot : vieux bois.

Le tirage des primes de la souscription de la saison 1901-1902 est proche, que les retardataires se pressent, car les carnets s'épuisent.

RACOLAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Emérance Dumoulin, fille soumise, demeurant rue Sainte-Elisabeth, 31, qui racolait sur la voie publique, a été l'objet d'un procès-verbal.

LES POCHARDS. — Procès-verbal a été dressé contre Charles Vanpaemel, 33 ans, rue d'Alger, qui était ivre à battu Marie Piquet.

— Léon L..., 17 ans, a fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse, rue Boucher-de-Perthes.

Avis. — Sérieuse réduction de prix des **Meubles, Ameublement et Literie,** aux **Galeries Lilloises,** choix considérablement amélioré.

JALOUSIES EN BALLADE. — Charles Vangeersen, 33 ans, tileur, demeurant rue des Anges, cour Duhamel, 9, a trouvé hier matin, vers six heures, rue des Anges, quatre jalousies peintes en vert, qui ont été déposées au poste de police du 1er arrondissement.

CE QUE L'ON TROUVE. — Gaston Vergaert, demeurant rue de Lannoy, 73, a trouvé un porte-monnaie ; on peut le réclamer chez lui.

— Pierre Trentesaux, rue Saint-André, 35, a trouvé une lettre et un bon de poste qu'il tient à la disposition de qui il appartient.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — *Groupe tissage.* — Un emploi de second est à la disposition de ce groupe.

Prendre renseignements sur le livre d'emplois à la bibliothèque de l'école. *Se presser.*

Groupes Beaux-Arts et Architecture. — Réunion très importante, vendredi 30, à huit heures et demie, au local, rue Neuve, 55.

Ordre du jour : Fusion des groupes. — Formation du bureau. — Questions diverses.

AVIS à MM. les Limonadiers et Cabaretiers :

Les Galeries Lilloises mettront en vente le MERCREDI 28 MAI tous les articles concernant leur profession A DES PRIX RECLAME, établis pour ce jour seul*.

Aperçu de quelques prix :

Gobelets moulés à 0.05 (13 pour 12). — Piqués à genièvre à 0.05 (13 pour 12). — Chopes unies et moulées à 0.15 (13 pour 12), et toute la verrerie à l'avenant.

Vaclettes cuivre nickelé à 8.95. — Jeux de cartes Grimaud, les 6 jeux 6.55. — Sucre en boîte à 1 fr. le kilo. — Alcools, sirops, etc., etc.

ÉTAT CIVIL

De ROUBAIX du 26 mai 1902

Naissances. — Marie Haan, rue de Lannoy, 205. — Alfred Leveugle, rue Lacroix, impasse Baufort, 3. — Albert Delobelle, rue Turgot, cour Vandamme, 15. — Maurice Lagneau, boulevard Montesquieu, 68. — Auguste Anbes, rue de Lannoy, 469. — Raymond Catteau, rue du Pile, cour Hespel, 1. — Marthe Wauters, rue Lafontaine, 56. — Georges Van Brussel, rue Blanchemaille. — Hélène Vanhonnacker, rue Blanchemaille. — Virginie Dubois, rue Blanchemaille. — Victor Boucquey, rue Blanchemaille. — Germaine Grard, rue Blanchemaille. — Clémentine Sergeant, rue du Hutin, 15. — Albert Corket, rue Pasteur, 5. — Julien Ranson rue Duflot, 7.

Décès. — Marie Dewilde, 2 mois, rue d'Inkermann, 59. — Jeanne Duplat, 20 ans, épinglière, rue Faberl, 16. — Octavie Dubar, 2 mois, rue Watt cour Six, 37. — Marie Messelin, 32 ans, ménagère, rue de Tunis, cour Demésie, 6. — Flore Parisis, 2 mois, rue Blanchemaille. — Elie Nimal, 59 ans, apprêteur, rue Blanchemaille. — Romain Delcoigne, 5 mois, rue Blanchemaille. — Charles Desfrennes, 38 ans, corroyeur, quai de Watrelos, cour Nyckees, 7.

Mort-nés. — 2.

TOURCOING

LIRE A LA TROISIEME PAGE :

ACCIDENT MORTEL A TOURCOING : UNE CHUTE DE 36 METRES.

CONSEIL DE REVISION. — Commencées samedi par le canton Sud, les opérations du Conseil de Révision ont continué hier matin par le canton Nord, et se sont terminées, l'après-midi, pour le canton Nord.

Le matin, le bureau était ainsi composé : MM. Grand, conseiller de préfecture, qui présidait ; Ricard, conseiller de préfecture ; lieutenant-colonel Leleu ; Dron, député-maire de Tourcoing ; Hassebroucq, conseiller d'arrondissement.

Le canton Nord-Est comprenait 385 conscrits.

L'après-midi, le bureau était composé comme suit : MM. Grand, Ribard, Montalembert, député, Vincent, maire de Mouvaux, lieutenant-colonel Wittecock.

Le canton Nord (communes de Roncq, Haluin, Linselles et Bousbecque), comprenait 340 conscrits.

LE SUICIDE DU QUAI DU HALLOT. — Nous avons, il y a huit jours, relaté le suicide d'une femme au quai du Hallot.

Toutes les recherches faites pour la retrouver étaient demeurées infructueuses.

Hier soir, vers six heures et demie, le passage d'un bateau a fait remonter le corps à la surface.

Un batelier l'ayant aperçu s'arma d'une perche et le ramena sur la rive.

La noyée ne tarda pas à être reconnue par des ouvriers de la filature Motte-Dewavrin, où elle avait travaillé comme étant une nommée Julienne Desmel, femme Ferré, âgée de 35 ans environ, et demeurant rue du Tilleul.

Dans le porte-monnaie de la malheureuse, M. Proix, commissaire de police, qui a procédé aux constatations d'usage, a trouvé un billet dans lequel Julienne Desmel se disait lasse de la vie et qu'elle se suicidait.

Le corps a été conduit à l'Hôtel-Dieu par la voiture d'ambulance.

UN ENFANT QUI TOMBE SOUS UN CAMION. — Un accident d'une certaine gravité s'est produit hier matin, vers dix heures et demie, au Touquet (Wattrelos).

Un bambin de deux ans, Emile Lefebvre, jouait sur le chemin appelé «carrière de la Martinoire», qu'il voulait traverser au moment où arrivait le camion de M. Liagre, marchand de fourrages et de paille à Wattrelos.

L'enfant fit un faux-pas, tomba, et l'une des roues du camion vint l'atteindre à l'oreille gauche qui fut presque entièrement sectionnée.

Le conducteur descendit de sa voiture et transporta l'enfant au domicile de ses parents, épiciers, rue du Touquet.

M. Rousselot, officier de santé, vint donner ses soins au blessé dont l'état bien que grave, n'est pas désespéré.

ACCIDENT DANS UNE FILATURE. — Chez M. Albert Pollet et Cie, filateurs, rue de Bapaume, une soigneuse, Victoire Bachelet, 55 ans, domiciliée à Roubaix, rue de Fontenoy, a eu l'avant-bras droit pris entre le balayeur et le dessous de la carde.

Le docteur Decherf, qui a soigné la blessée, a constaté de graves plaies à l'avant-bras droit. Selon le praticien, il résultera de l'accident la suppression des mouvements d'adduction du pouce droit en avant et en dedans. De plus l'ouvrière sera contrainte à un repos de deux mois.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature Motte-Dewavrin, rue des Anges, un tourneur, Arthur Delplanque, 15 ans, demeurant rue Chevreul, 15, a eu l'ongle de l'auriculaire droit enlevé en polissant une pièce de fer. 12 jours d'incapacité de travail.

— Dans l'établissement Toulemonde, boulevard Gambetta, un tisserand, Jules Duponchel, 46 ans, demeurant à Roubaix, rue Duflo, s'est fait une entorse dorso-lombaire en soulevant une chaîne. 10 jours d'incapacité de travail.

— Chez Haeffely, filateur, rue du Tilleul, une soigneuse, Marie Lefebvre, 22 ans, demeurant rue d'Iéna, à Roubaix, a eu l'avant-bras droit pris dans un engrenage en nettoyant son métier. 10 jours d'incapacité de travail.

— A la tannerie Forest-Six, rue de Dunkerque, un ouvrier, Paul Going, 18 ans, demeurant rue de la Latte, 8, s'est coupé l'auriculaire de la main droite avec une ficelle. Un repos de 10 jours sera nécessaire.

— Chez M. Louis Beuque, serrurier, rue du Brun-Pain, un homme de peine, Théodore Vanostel, 39 ans, demeurant rue Fidèle-Lehoucq, a reçu un sommier de fer sur le pied gauche.

10 jours d'incapacité de travail.

— Dans la filature Roisnarde-Deconinck, rue du Haze, un mécanicien, Louis Salesse, 53 ans, demeurant rue de la Croix-Blanche, 131, s'est fait des contusions au genou et à la main gauche en tombant d'une échelle.

10 jours d'incapacité de travail.

ÉTAT CIVIL

De TOURCOING du 26 mai 1902

Naissances. — Gaston Debonnel, rue du Japon, 3. — Léon Deplanque, rue du Blanc-Seau, 269. — Germaine Dhulst, rue du Virginis, 26. — René Verstraete, rue du Brun-Pain, 18. — Germaine Piuque, rue Blanche-Porte.

Décès. — Jules Dejonckere, 8 ans, rue Nationale 122. — Fernande Dujardin, 9 jours, rue du Clinquet. — Zoé Deprez, 2 jours, rue Verte, 85. — Louis Lietar, 62 ans, rue de Tuvoli. — Amélia Dewer, 62 ans, rue Nationale, 122. — Etienne Castel, 8 mois, rue de Metz.

Madame, Nous vous prions d'honorer de votre visite les importants **Rayons de Modes** des Galeries Lilloises, auxquels nous venons d'adjoindre un nouveau et élégant **Salon Blanc,** où vous trouverez réunis les Chapeaux à la fois les plus riches et les plus avantageux.

CROIX

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira vendredi 30 mai, à huit heures et demie du soir, en session ordinaire de mai.

Voici l'ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal. — 2. Nomination d'un secrétaire de séance. — 3. Dépenses imprévues. — 4. Budget des chemins vicinaux pour 1903. — 5. Formalités diverses. Vote de crédits. — 6. Approbation de la cession de terrain de M. Coisne. Autorisation de paiement. — 7. Fixation de la redevance pour l'établissement d'une voie Decauville à la traverse du chemin vicinal numéro 7. — 8. Demande d'autorisation de la congrégation des filles de Saint-Vincent de Paul. — 9. Dégrèvement d'office pour 1902. Contribution personnelle mobilière (avis du Conseil). — 10. Compte administratif de 1901. — 11. Compte de gestion du Receveur municipal de 1901. — 12. Budget additionnel pour 1902. — 13. Réception définitive du pavage du carrefour Jeanne-d'Arc. — 14. Communications diverses. — 15. Assistance médicale gratuite. Approbation de la liste des assistés. — 16. Soutiens de famille. — 17. Liste des jeunes gens non imposés à la taxe militaire pour 1902 (avis du Conseil).

LE NORD

LILLE

AU PARQUET

Aujourd'hui, à trois heures, M. Davaine, juge d'instruction, accompagné de son greffier, se rendra à Roubaix, au commissariat de la rue Saint-Vincent-de-Paul, pour continuer l'enquête sur l'agression dont fut victime, le 25 avril dernier, M. Paul Van Houcke, rédacteur de l'*Echo*.

M. Davaine fera conduire à Roubaix les deux inculpés, détenus à la prison de Lille, et les confrontera avec plusieurs témoins.

De Roubaix, le parquet se rendra à Tourcoing, chez M. Van Houcke, où les deux prisonniers seront mis en sa présence.

POUR UN SOU. — Dimanche soir, M. Jules Tauré, employé d'octroi, 47, rue de Poids, se présentait à l'estaminet de la « Rapine », près du marché Saint-Martin, où il consomma une chope.

Lorsqu'il eut bu sa chope, Tauré, qui était légèrement ivre, voulut ne payer que cinq centimes. Naturellement le cabaretier refusa et envoya chercher un agent ; celui-ci n'eut pas plus de succès dans ses observations et comme Tauré agrémentait ses réponses de propos antiacadémiques, on le mena au poste du 2e arrondissement.

La ce fut la même histoire ; M. Chauvin, commissaire de police, et M. Delecluze, adjoint au maire, qu'on avait fait demander, se virent envoyés promener comme les autres.

Si bien que Tauré a été déféré au parquet pour injures et rébellion.

UNE RIXE. — Hier après-midi, vers deux heures moins le quart, une rixe a éclaté sur le quai de l'Ouest entre M. Bernard Verahos, 50 ans, directeur du tissage Mamet, quai de l'Ouest, et M. Thodore Waut, 25 ans, demeurant blé Debosschère, à Esquermes. Après un échange de coups, M. Verahos fut mordu par son adversaire au pouce de la main droite.

Aux appels de Verahos, des ouvriers du tissage et M. Debuchy accoururent pour séparer les combattants. M. Waut prit alors la fuite. M. Debuchy, directeur, amena M. Verahos à son bureau et fit prévenir les agents.

M. Waut a été arrêté par les agents du 5e arrondissement, sur plainte de M. Verahos.

OBSEQUES DE M. JONCQUEZ. — Hier ont eu lieu les funérailles de M. Charles Joncquez, entrepreneur à Lille et membre de la commission des logements insalubres, décédé à 38 ans, après une courte maladie.

Une foule nombreuse et sympathique assistait à la triste cérémonie, donnant à la mémoire du défunt une preuve d'affectueux souvenir et manifestant ainsi à la famille Joncquez, en même temps que son estime et sa sympathie, les regrets que tout le monde éprouve en voyant disparaître l'homme de bien qu'était Charles Joncquez. Puisse cette manifestation sincère, autrement grande dans sa simplicité que les cortèges officiels et protocolaires, atténuer dans une certaine mesure l'incommensurable douleur de la famille.

Au cimetière, M. le docteur Boutry, président de la commission des logements insalubres, prit la parole pour faire l'éloge du défunt et prononça le discours suivant :

Messieurs,

Au nom de la commission des logements insalubres de Lille, fidèle à la tradition d'adresser un suprême hommage aux membres qu'elle a la douleur de perdre, je viens dire un dernier adieu à notre regretté collègue.

Charles Joncquez, après de bonnes études faites au Lycée de Lille, entrait aux Ecoles académiques, où, dans la section d'architecture, il obtint les premières récompenses. Ses aspirations le poussaient à continuer ses études artistiques pour l'obtention du prix Wicar ; mais, M. Joncquez père, déjà vieux et épuisé par les soins d'une nombreuse famille, avait besoin d'aide ; Charles, n'écoutant que son devoir, renonça à ses chères études pour prendre à vingt ans la direction de la maison paternelle. Puis, après avoir satisfait au service militaire dans l'artillerie, armé de son courage et de son activité naturelle, secondé par son intelligence et une aptitude professionnelle incontestable, le jeune entrepreneur élevait bientôt la maison à un degré de prospérité qui la plaçait parmi les plus importantes de la région.

Son esprit droit et ouvert, son intelligence, sa bonté de cœur constituaient une nature d'élite, vers laquelle allaient invariablement toutes les sympathies ; son personnel le chérissait, il ne comptait que des amis. Hélas ! que la destinée a parfois des retours cruels !

Charles Joncquez succombe alors que de longues années semblaient encore réservées à son activité ; il est frappé à 38 ans, en pleine maturité d'esprit, et dans toules l'intégrité de ses forces physiques.

Le cœur se serre en pensant au désespoir de son vieux père, aujourd'hui octogénaire, qui voit disparaître un fils, objet de sa joie et de son orgueil. Pourtant, qu'il se laisse aller à une douce et réconfortante pensée ; d'autres enfants dévoués lui restent ; ils marcheront dignement et sûrement sur les traces de leur aîné.

Enfin, que les nombreux témoignages de profonde sympathie de ceux qui, le cœur ému, entourent cette tombe, puissent adoucir la cuisante douleur de la famille éplorée ! Adieu, Charles Joncquez, adieu !

La foule s'est retirée vivement impressionnée par ce discours empreint de sincérité et de tristesse.

PAUVRE MERE. — Hier après-midi, vers quatre heures, un accident émouvant s'est produit rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Une lourde voiture de blanchisserie attelée d'un cheval menaçait d'écraser une petite fille, presqu'au coin de la rue des Augustins, lorsque la mère qui se trouvait à quelques pas, poussa un cri et se précipita au-devant du cheval pour enlever sa petite fille. Celle-ci eut le temps de se garer, mais la pauvre mère fut renversée par le cheval et piétinée.

L'accident eût pu certainement avoir de plus graves conséquences, si un courageux citoyen, Julien Laporte, livreur de cafés, de la maison Mahieu, ne s'était jeté à la tête du cheval et ne l'avait pas empêché de marcher, évitant ainsi à la pauvre femme d'être écrasée sous le lourd véhicule.

M. le docteur Houzé a donné les premiers soins à la blessée et a constaté fort heureusement qu'elle n'avait qu des contusions sans gravité. Elle a été ensuite reconduite à son domicile.

UN ARBRE RENVERSE. — Dimanche matin, vers dix heures, une charrette conduite par M. Duhamel, camionneur au service de M. Broula, passait sur la bordure du trottoir longeant la place Catinat. Le cheval fit tout d'un coup un écart et une des roues du véhicule accrocha un arbre qu'elle renversa. Procès-verbal a été dressé.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette)

Jeudi 29 mai. — Tournée Berny. — Dernière de : LE BILLET DE LOGEMENT, vaudeville nouveau en 3 actes de MM. A. Mars et Kéroul.

On commencera par l'HOTEL GODET, vaudeville en un acte.

Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 h. 1/2.

Prix des places ordinaires.

Places gratuites de 5,201 à 5,600.

LES CONCERTS DU PALAIS-RAMEAU

Malgré la dangereuse concurrence de Coquelin au Grand-Théâtre, la séance d'ouverture des concerts de l'Association Symphonique avait réuni un nombreux public, qui a chaleureusement applaudi l'excellent orchestre dirigé par M. Bromet.

M. Cadio et Mlle Dangerville ont été très applaudis dans les « Noces de Jeannette ».

Le baryton applaudi du Grand-Théâtre et Mlle Dangerville chanteront jeudi « Bonsoir Voisin ! ».

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

POUR PITOU. — A l'occasion des fêtes, le ministre de la guerre a levé toutes les punitions de consigne, ainsi qu'un certain nombre de punitions de prison.

Les bobonnes et les nounous en seront reconnaissantes au général André.

APRES LE BANQUET. — Trois colis de poissons ont été apportés au Mink, hier, et vendus 41 francs.

MORT AUX VACHES ! — 143 vaches, 31 bœufs, 36 taureaux ont été amenés hier au marché aux bestiaux, ainsi que 24 chevaux.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A l'usine des Tubes, un terrassier, Louis Pringalle, 49 ans, a reçu en cassant des pierres, des éclats sur la jambe gauche.

Le médecin a constaté des contusions qui entraîneront une incapacité de travail de dix jours.

FRESNES

MORT SUBITE. — M. Charrier, marchand de briques réfractaires, accompagné de sa dame s'était rendu dimanche chez des parents pour fêter la ducasse de Vicq. En prenant pour revenir chez eux, le train de 8 heures 50 du soir, Mme Charrier en montant dans le train commença à se plaindre qu'elle était souffrante. Tout à coup elle s'affaissa et rendit le dernier souplir.

On attribue la mort à la maladie de cœur dont elle souffrait depuis longtemps.

Mme Charrier était âgée de 55 ans environ.

ANZIN

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal est convoqué vendredi 30 mai prochain, à huit heures et demie du soir.

Voici l'ordre du jour de la séance :

1. Taxes militaires. — 2. Soutiens de familles. — 3. La salle des fêtes. — 4. Ecole des garçons de la Bleuse-Borne. — 5. Demandes d'autorisation des Sœurs de Saint-Vincent de Paul de l'Asile hospitalier, de l'ouvroir et des Forges et Hauts-Fourneaux d'Anzin. — 6 Demandes et communications diverses.

HASNON

LE FEU. — Un incendie d'une grande intensité s'est déclaré dans la nuit de dimanche dans l'huilerie du pont d'Hasnon.

La salle des appareils a été complètement détruite.

Les pertes, qui seront certainement considérables, ne sont pas encore évaluées.

DENAIN

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Denain se réunira à la mairie mercredi 28 mai, à huit heures du soir, pour statuer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de cette séance.

Ordre du jour : 1. Construction d'un établissement de bains. Report de crédit. — 2. Construction d'un caveau d'attente. Report de crédit. — 3. Construction d'une école mixte à la Bacquerie. Report de crédit. — 4. Construction d'un Hôtel des Postes. Report de crédit. — 5. Surélévation du dépôt des pompes. Report de crédit. — 6. Acquisition d'un mobilier scolaire. Report de crédit. — 7. Agrandissement de l'école maternelle, rue de Douai. Report de crédit. — 8. Construction de trottoirs 1901. Approbation du procès-verbal de réception définitive et du décompte. — 9. Construction de trottoirs 1902. Approbation du devis. — 10. Agrandissement de l'école maternelle, rue de Douai. Approbation du procès-verbal de réception définitive et du décompte. — 11. Acquisition de matériel de fêtes pour le concours. Approbation du devis. — 12. Travaux de canalisation par le Gaz. Approbation du devis. — 13. Etablissement de bains. Communication du rapport de l'arbitre. — 14. Etat civil. Indemnité pour mariages indigents, 2e semestre 1901. — 15. Chemins d'intérêt commun 1901. Vote de crédit. — 16. Indemnités de résidence 1901. Vote de crédit. — 17. Habillement des sapeurs-pompiers. Demande de subvention. — 18. Ecole de dessin. Communication. — 19. Subventions industrielles. Approbation du Conseil. — 20. Concours musical. Approbation des prévisions de dépenses non reprises dans le règlement. — 21. Société des Anciens Combattants. Rappel de subvention. — 22. Ecole mixte de la Bacquerie. Nomination d'une adjointe. — 23 Organisation de la fête du 14 juillet. Vote de crédit. — 24. Catastrophe de la Martinique. Vote de crédit pour secours. — 25 Fanfare de Frameries. Demande de sortie dans Denain. — 26. Pétition des sociétés de tir à l'arc au berceau. Demande de subvention. — 27. Pétition Hubert, instituteur. Demande de secours. — 28. Pétition Louis Roy. Demande pour aller à Vichy. — 29. Pétition Arthur Morival. Demande d'indemnité pour opération. — 30. Pétition Coleaux. Demande pour aller à Vichy. — 31. Pétition Robert. Demande d'indemnité pour frais de médecin. — 32. Pétition Flamme. Demande d'indemnité pour transport de corps. — 33. Pétition Herran Louis. Demande d'indemnité pour frais de maladie. — 34. Pétition des employés d'octroi. Demande de chaussures. — 35. Pétition Lenne. Demande d'indemnité pour Ronchin. — 36. Pétition Laurette Philibert. Demande de gratification aux boueurs. — 37. Pétition Rufin Adèle. Demande d'indemnité à la suite d'incendie. — 38. Pétition Tilmont Ernest. Demande d'indemnité pour frais de maladie. — 39. Soutiens de famille. Avis du Conseil. Communication lettre Badard. Communication lettre Jottay. Communication lettre du directeur du Gaz. Communication lettre du vice-président de l'Exposition de Valenciennes.

A PROPOS DE FESTIVAL. — La commission du concours international de musique de Denain a fait afficher en ville l'avis suivant :

Concours international de musique des 29 et 30 juin 1902

Le nombre des sociétés qui se rendront à Denain pour prendre part au concours musical des 29 et 30 juin prochain est dès maintenant suffisant pour que l'on puisse compter sur le succès des fêtes organisées à cette occasion au profit du commerce local.

Mais, pour remplir dignement les devoirs de l'hospitalité et faire le meilleur accueil aux nombreuses sociétés participantes, le comité d'organisation doit se procurer les ressources suffisantes et, pour cela, faire appel à la générosité des habitants de la ville.

L'intérêt que l'on porte, à Denain, à tout ce qui touche au développement du progrès fait espérer que tous tiendront à se faire inscrire pour une large offrande sur les listes de souscription qui leur seront présentées à domicile et qui seront certainement partout bien accueillies.

Nul doute que les habitants de Denain ne s'empressent de répondre à l'appel du comité et que chacun donne ses noyens s'inscrira sur la liste de souscription.

Nous publierons prochainement, par ordre de classement, les noms des sociétés qui prendront part à ce tournoi artistique, placé, comme on le sait, sous le haut patronage de MM. Wettge et Maréchal.

Ces deux noms seuls sont une garantie de succès pour le concours qu'organise la ville de Denain.

RANCUNE PATRONALE. — A la suite du blackboulage du candidat clérical Caullet, les ouvriers qui travaillent aux Forges de Denain sont victimes de la part de leurs chefs, des tracasseries de toutes sortes. Ces patrons ont la rancune tenace.

Depuis le 11 mai, tout ouvrier ayant un membre de sa famille malade ou tombant malade lui-même, s'il ne peut se présenter à la chambre des consultations, n'a pas le droit de faire appeler le médecin. Il doit, au préalable, se faire inscrire chez les sœurs de l'usine qui lui envoient le médecin, pas tout de suite, mais le lendemain et encore... s'il n'est pas suspect de socialisme. Dans le cas contraire, le malade peut s'armer de patience et attendre longtemps le docteur.

Les patrons et leurs chères sœurs ont donc une pierre à la place du cœur ?

UN BRUTAL. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation Charles Debaets, 28 ans, usinier, né à Spreele (Belgique), demeurant à Denain, rue Croix-Sainte-Thérèse, pour avoir terrassé M. Henri Tronquois, 26 ans, terrassier, et lui avoir porté de nombreux coups de pied sur diverses parties du corps.

M. Henri Tronquois, examiné par le docteur Chatelin, a la jambe gauche fracturée et a dû être transporté à l'hôpital de Valenciennes.

VIEUX-CONDE

QUESTION DE SOLIDARITE. — Nous recevons, avec prière d'insérer, la communication suivante :

Certains employés de M. Dervaux n'ont vraiment pas l'air de vouloir comprendre la solidarité qui existe chez les mineurs ou, tout au moins, ils voudraient empêcher les métallurgistes de la comprendre. C'est pourquoi ils veulent faire croire aux ouvriers de l'usine que les mineurs mis à pied touchent 5 francs par jour provenant de la caisse du syndicat, et que la Compagnie a tout intérêt à les mettre à pied, de façon à épuiser « subito » cette jolie caisse.

A ces employés, je donne le démenti le plus formel et je les invite à passer chez moi. Je me mets à leur disposition pour leur faire voir les listes de souscription ayant comme entête « pour les mineurs à pied » et, par la même occasion, leur prouver qu'il nous reste aujourd'hui, après toutes les journées payées, la somme de 5 fr. 70 en caisse.

La commission des quêtes a voulu par la solidarité des mineurs donner à manger aux enfants des victimes du capital.

Vive la solidarité des mineurs !

Pour la commission Le secrétaire,
N. WATTECAMP.

SAINT-AMAND

LIRE PLUS HAUT : Arrestation d'un directeur de théâtre à Saint-Amand.

UNE ASCENSION HARDIE. — Dimanche sur la place de l'Eglise, à Saint-Amand, et devant une foule qu'on évalue à près de 10.000 personnes, a eu lieu l'ascension du ballon « Le Formidable ».

Au moment du « lâchez-tout », l'aéronaute Palmyre Duhem, notre concitoyen s'aperçoit que la nacelle est trop lourde. Par deux fois il tente le départ, mais en vain. Alors enlevant prestement la nacelle, Duhem monte sur le cercle et crie : Lâchez-tout ! Le ballon alors s'élève majestueusement, sans nacelle, sans ancre et sans lest. La musique joue « La Marseillaise ». L'aéronaute exécute des exercices de trapèze et va jusqu'à se pendre par les pieds en saluant la foule.

La plus vive émotion étreint la foule, plusieurs femmes parmi lesquelles celle du hardi aéronaute se trouvent mal.

On perd bientôt de vue l'aérostat qui s'éloigne rapidement.

Nous apprenons au dernier moment que le ballon a atterri sans accroc à Saint-Saulve.

Pour une ascension hardie, en voici une. Elle valait d'être signalée ainsi que l'audace de l'aéronaute.

E. D.

DOUCHY

ECHO DES ELECTIONS. — *Une protestation.* — Le délégué mineur Emile Mascart, de la fosse La Naville, a adressé au Préfet du Nord ainsi qu'à l'ingénieur en chef des mines, à Douai, la protestation suivante :

« Au moment d'écrire mon rapport du 23 mai sur le cahier de rapports, j'ai lu sur celui-ci une observation de l'ingénieur Niaulet émanant du chef porion Mélise. Cette observation placée au-dessous de mon rapport daté du 14 mai, disait que je profitais de mes visites pour faire des conférences socialistes aux ouvriers.

Je proteste hautement contre cette accusation et pour prouver que cette allégation est fausse j'ajouterai que toutes les fois que le chef porion me rencontre pendant mes visites, il m'attaque sur mes idées, et comme je ne lui réponds jamais, il cherche à se venger en disant à n'importe quel ouvrier : « Si tu dis qu'il fait la conférence, je te remettrai ton livret. » Voilà les faits.

D'un autre côté, il n'est jamais d'accord avec moi lorsque je signale la défectuosité de telle ou telle chose dans la mine. Ainsi j'ai constaté que la « mobile » du fond, niveau de 550 ne fonctionne plus régulièrement. Lui la trouve satisfaisante.

Or je l'ai essayée à plusieurs reprises et je défie le chef porion de soutenir son affirmation, à moins qu'on n'arrange cette mobile avant l'essai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

Le programme de Gayant. — Dans sa séance de vendredi dernier la commission des Fêtes publiques a définitivement arrêté de la manière suivante le programme de la Fête Communale et de la Fête nationale en 1902.

Soirée du samedi 5 juillet : Retraite aux flambeaux. — Dîner offert par la Municipalité aux Jurys, aux Autorités et au Comité d'organisation du concours de pompes.

Journée du dimanche 6 juillet : Promenade traditionnelle de Gayant et de sa famille. — Visite des Musées, Bibliothèque, etc. — Ouverture du Salon annuel de la Société des Amis des Arts. — Exposition de matériel d'incendie et d'engins de sauvetage. — Grand Festival international d'harmonies et de fanfares. — Concours de pompes à incendie. — Tirs à l'arc, à la fléchette, jeu de billon, etc. — Sur la place du Barlet, attractions foraines, Cirque. — Le soir, sur la Grand'Place, Bal publics.

Journée du lundi 7 juillet Continuation des jeux de la veille — Concours de pompes à incendie et Festival (2e journée). — Concert et Bal sur la place Carnot.

Journée du mardi 8 juillet : Concours de poste aérienne de l'Union colompbophile de l'arrondissement de Douai. — A 3 heures, sur la Scarpe, Régates d'entraînement organisées par le Sport Nautique de Douai. — A 5 h. 1/2, Concert au Parc, par la Musique Municipale. — Bal sur la Grand'Place.

Journée du dimanche 13 juillet : Concert sur la place Carnot. Bal publics.

Journée du lundi 14 juillet : Revue des troupes de la garnison.

Représentation gratuite au cirque pour les vieillards, les orphelins des hospices et les enfants des Ecoles.

Fête aérostatique sur l'Esplanade.

Feu d'artifice.

Bal public sur la place Carnot.

Illuminations.

UN CHEVAL QUI S'EMANCIPE. — Hier, vers 8 heures et demie du soir, un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Briquer François, loueur de voitures, rue des Weltz, est parti sans conducteur, de la Place du Barlet, et a parcouru à une vive allure la Grand'Place et les rues de Bellain, Madeleine, St-Jacques et Morel où il a été enfin arrêté par M. Toulouse, coiffeur, rue d'Esquerchin.

Le conducteur a fait l'objet d'un procès-verbal pour abandon de voiture.

SUR LES RAILS. — Hier, vers dix heures et demie du matin, un cheval attelé à une voiture de place conduite par M. Marlière, cocher, a glissé sur les rails du tramway, rue St-Jacques et s'est abattu. Il n'y a pas eu d'accident de personne mais un brancard de la voiture a été brisé.

DORIGNIES

FUNERAILLES CIVILES. — Dimanche, à quatre heures du soir, ont eu lieu à Dorignies, les funérailles purement civiles du citoyen Alphonse Dupriez, décédé après une longue et cruelle maladie, à l'âge de vingt-cinq ans

Plus de six cents personnes ont accompagné ce vaillant camarade à sa dernière demeure.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés. Le premier, par le citoyen Ch.-L. Quintin, délégué du Syndicat et secrétaire des groupes socialistes de la commune, au nom de ces deux associations, et le second, par le citoyen François Lefebvre, au nom de la libre-pensée.

Ces deux discours ont vivement impressionné l'auditoire qui s'est retiré très ému.

Une quête faite à la sortie du cimetière a produit la somme de 40 fr. 65 qui a été remise à la famille.

La famille de ce vaillant camarade remercie sincèrement tous les citoyens qui ont bien voulu s'intéresser à elle en versant leur obole, ainsi que tous ceux qui ont prêté leur concours en cette triste circonstance

ANICHE

SYNDICAT DES VERRIERS. — Deux assemblées générales auront lieu aujourd'hui, mardi 27 mai, à six heures et demie du soir, et demain, mercredi 28, à onze heures du matin.

Ordre du jour : 1. Lecture des procès-verbaux. — 2. Question de l'Hôtel du Syndicat. — 3. Projet de constitution de société civile. — 4. Apprentissage.

N. B. — Il est rappelé que les livrets sont toujours exigibles aux assemblées.

BUCNICOURT

TOUJOURS LES ELECTIONS. — La haine des réactionnaires depuis le blackboulage de leur candidat Dehau, n'est pas près de s'éteindre. Elle se fait de plus en plus sentir sur les malheureux suspects de socialisme et de républicanisme.

Témoin le fait suivant :

Un pauvre aveugle, par suite d'excès de travail dans les mines, se trouve à la charge de sa femme et de deux garçons.

Soupçonné d'avoir voté pour M Cardon, le malheureux, entrant, il y a quelques jours dans un cabaret de la commune pour boire une chope, a été brutalement mis à la porte de l'estaminet, avec ordre de ne plus y reparaître. Disons que le débitant est un partisan acharné de la calotte.

La femme de ce pauvre diable, qui travaille pour aide à subvenir aux besoins de la famille, est encore plus châtiée. Partout où elle est occupée la bande jésuitique lui cause toutes sortes d'ennuis